Contribution de la CGT Educ'action

A la conférence nationale sur l'évaluation des élèves

Nous allons tenter de contribuer à la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, sans pour autant savoir si nous allons réussir à « fabriquer du consensus », pour reprendre l'expression du comité d'organisation. De fait, il nous semble compliquer de trouver un consensus sur ce sujet sachant que **de nombreuses réformes de ces dernières années ont aggravé les inégalités sociales, scolaires et territoriales et tendent à renforcer l'arbitraire en matière d'évaluation.** Un travail sur l'évaluation des élèves passe aussi par un retour sur un certain nombre de réformes (lycées, socle commun...) et plus globalement interroge tout le système scolaire.

L'évaluation des élèves est improprement résumée aux notes. C'est un point important pour nous, et cela permet déjà d'élargir un débat bien trop souvent résumé à « faut-il supprimer ou pas les notes ? ». Un certain nombre d'éléments de ce débat se retrouvent d'ailleurs dans les questions comme celles du redoublement ou du décrochage scolaire. On retrouve ainsi un peu les mêmes questions comme « faut-il supprimer le redoublement ou pas ? ». Même si elle est largement répandue, l'évaluation par **la notation pose problème car elle ne constitue pas une référence objective dans l'évaluation.** Les écarts de note varient pour de multiples raisons. La notation produit statistiquement de l'échec par le tri qu'elle induit. Il faut favoriser l'évaluation formative plutôt que l'évaluation sanction.

Globalement, l**a façon dont sont évalué-e-s les élèves se construit encore aujourd'hui avec une vision séquentielle des apprentissages qui va de pair avec une vision séquentielle du système scolaire.**
Les notes renforcent alors l'individualisation et s'accompagnent très souvent d'une culpabilisation où chaque élève est tenu-e responsable de son propre échec.

L'évaluation est un acte professionnel fort qui nécessite une formation pour la maîtriser. Telle qu'elle est pratiquée, elle inscrit les élèves dans une idéologie de la performance, de la sélection et de la concurrence. Elle est en cela contestable et il est nécessaire de réfléchir et de former les enseignant-e-s à d'autres modalités pour favoriser l'évolution des élèves dans leurs apprentissages.

Il existe d'autres types d'évaluations que celle par notation. Nous sommes favorables à l'encouragement d'expérimentations assorties des moyens estimés nécessaires par les enseignant-e-s. Nous avons besoin d'un retour sur toutes ces expérimentations. Cela nous apporterait beaucoup pour avancer sur le sujet. Et cela nous montrerait aussi la richesse souvent ignorée de ce qu'il se passe sur le terrain.
De manière générale, **l'évaluation n'est utile que si elle est comprise par l'élève et s'il/elle est partie prenante de son évaluation.** Il faut permettre à chaque élève de s'investir dans son évaluation, c'est ce qui permettra le progrès dans les apprentissages, la compréhension des erreurs favorisera la réussite. Une évaluation ne peut être utile pour l'élève que si elle amène, par la suite, à une aide qui lui permettra de progresser et de comprendre ses difficultés. Cela demande donc des moyens humains supplémentaires pour former des groupes de remédiation.

Au fond, ce qui est plus qu'en creux dans ce débat, c'est l'évaluation par compétences. C'est de notre point de vue un débat faussé car tout nous semble être joué d'avance pour justifier l'idéologie du Socle Commun et ce type d'évaluation. Au-delà du recentrage sur des fondamentaux discutables et qui instituent une hiérarchie implicite entre les disciplines, le Livret de Compétences, nous pourrions dire les Livrets de Compétences, s'apparente bien à un outil de tri sélectif plus qu'à un outil de remédiation. Un mélange est fait entre connaissances, capacités et attitudes, impliquant une évaluation des savoirs mais aussi de comportements et attitudes qui dépassent de loin les prérogatives de l'institution scolaire. De fait, une grande partie des attitudes qu'on demande d'évaluer relève très largement d'acquis socio-culturels ou de dispositions personnelles non enseignées car non enseignables, d'autres renvoient purement et simplement à des jugements de valeur normatifs et profondément subjectifs. **Bref, l'évaluation par compétences est à rejeter car elle est trop réductrice.**

Enfin, la question de l'évaluation percute la question de la certification et donc de la valeur des diplômes. Ceci est d'autant plus important dans la voie professionnelle à la fois du fait de la position certificative de cette voie et du fait de la généralisation des CCF (Contrôles en Cours de Formation). Ces CCF, nous le savons aujourd'hui par expérience, portent un sérieux discrédit à la valeur nationale des diplômes. Dans la consultation organisée par le ministère auprès des personnels, le rejet des CCF a été l'un des enseignements les plus forts. **La CGT Educ'action se prononce contre l'évaluation par le mode du CCF dans l'enseignement professionnel.** Elle considère qu'une réflexion doit être menée sur les modalités d'une part de contrôle continu en CAP.